

Francis ARTIGUE
e-mail : francis.artigue@iup.univ-evry.fr
Portable : 06 07 51 07 03
Directeur de l'Institut Universitaire Professionnalisé de
Génie des Systèmes Industriels - Université d'Évry Val d'Essonne
Président de l'Assemblée des Directeurs d'IUP (ADIUP)

à : Mesdames, Messieurs
– les responsables de partis politiques
– les candidats à l'élection présidentielle

Évry, le 6 avril 2007

Objet : – la « déprofessionnalisation » à l'Université
– demande de rendez-vous

Madame, Monsieur,

Au nom du mouvement « *Sauvons la professionnalisation à l'Université* » dont le Manifeste a été signé par des centaines d'enseignants, d'étudiants et de diplômés, d'intervenants des mondes professionnels, ainsi que par les syndicats SNESUP-FSU, SNUEP-FSU et UNEF, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre connaissance d'un dysfonctionnement particulièrement inquiétant de notre système universitaire.

Le Ministère de l'Éducation Nationale poursuit depuis 5 ans une politique de « déprofessionnalisation » de l'Université en dépit du discours public. Cela s'est traduit dans un premier temps par des attaques de la Direction de l'Enseignement Supérieur contre les Instituts Universitaires Professionnalisés qui n'ont pu être en partie maintenus que grâce à l'action de leurs directeurs et au soutien de leurs partenaires. De manière plus générale, maintenant les Masters Professionnels (ex - DESS), sont mis en difficulté par la tutelle au cours de la présente session d'habilitation et de renouvellement de cursus universitaires. Pourtant, ils ont été mis en place par ce ministère suite à la réforme LMD d'avril 2002 et accueillent des titulaires d'une Licence.

Sont concernés cette année Toulouse, Montpellier, Grenoble etc. Les premiers résultats qui parviennent, en particulier ceux de Toulouse, font apparaître une situation calamiteuse. La disparition des filières toulousaines est programmée, voulue par le ministère. Ce sont pourtant des filières emblématiques par leur organisation et par leur performance. Les filières de Master Professionnel portées par des équipes IUP pouvaient jusqu'ici présenter des résultats particulièrement flatteurs en terme de réussite des étudiants, de placement ainsi que de formation par l'apprentissage.

Qui plus est, le ministère entend faire aboutir le projet d'un diplôme unique de Master, au lieu des actuels diplômes *Recherche* ou *Professionnel*, alors qu'il maintient cette distinction de deux diplômes au niveau Licence. Avec ce diplôme unique qui risque d'être configuré pour des candidats se destinant à la finalité *Recherche*, ce serait véritablement la fin des filières professionnelles à l'Université. Visiblement, avant d'arriver au terme de son mandat, ce ministère veut en finir au niveau Master avec la professionnalisation incarnée au sein de l'université par des cursus construits autour de cette finalité primordiale. Cette volonté est en contradiction totale avec la demande des étudiants, du monde économique et social et même avec l'affichage politique sur les débouchés des filières. Elle s'inscrit dans le choix officiel d'une professionnalisation cantonnée dans des filières courtes (Licences Professionnelles) dont les titulaires sont censés s'arrêter à Bac +3. Ce serait la fin d'une vision de la professionnalisation s'appuyant sur un véritable parcours de formation « intégré ». Elle traduit aussi la volonté de réduire les coûts de formation. Elle porte en germe une moindre reconnaissance des qualifications.

Il faut engager une action urgente pour sauver ce qui peut l'être s'agissant des IUP et Master Pro. Au-delà, il faut renouer avec une offre de formation comportant des parcours de réussite diversifiés, adaptés à la pluralité des profils et des projets qualifiants des jeunes et adultes (types de baccalauréat, formation initiale ou reprise d'études, gamme de métiers projetés, etc), proposant à nouveau jusqu'à Bac + 5 le choix de vrais parcours professionnalisants. Réellement transdisciplinaire, s'opposant au simple ajout de modules professionnalisants déconnectés les uns des autres, elle permettrait l'insertion efficace et durable des étudiants de l'université.

Si vous êtes élu.e, quel sera votre engagement vis-à-vis de la professionnalisation de l'université et particulièrement vis-à-vis du patrimoine de l'existant fait de centaines de cursus construits depuis des années en relation avec les activités et les entreprises ? Tant sur le plan de l'offre de formation que sur celui des moyens ?

Notre Comité d'organisation serait heureux de vous rencontrer pour vous apporter toute précision que vous jugerez utile. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre meilleure considération,

Francis ARTIGUE.

06 07 51 07 03

D'autres informations sur le mouvement « *Sauvons la professionnalisation à l'Université* » sont disponibles sur le site : <http://slpu.free.fr> (Manifeste, listes de signataires, ...).